

# ERRATUM

## Schéma de cohérence lémanique des transports

### PAGE 7

#### **1.2 Synthèse des besoins de déplacements structurants**

Il en ressort :

- Une dynamique forte de déplacements autour de Genève ;
- Une dynamique forte de déplacements entre le Chablais suisse et Lausanne, et entre Lausanne et Genève, le trafic Chablais suisse-Genève se concentrant sur la rive Nord du Léman ;
- Des parts modales faibles pour les flux transfrontaliers (à l'exception des flux entre Annemasse et le canton de Genève) et pour les flux internes à la France ;
- Des déplacements entre la Vallée de l'Arve – Annemasse – Genève aussi importants qu'entre le Chablais – Annemasse – Genève ;
- Des déplacements équilibrés entre le Chablais – Aigle-Vevey et Chablais – Monthey.